

DÉLIBÉRATION N°2020-12-18-06

du conseil d'administration de l'Université de Nantes

Séance du 18 décembre 2020

POINT 9 – APPROBATION DE L'ADHESION DE L'UNIVERSITE DE NANTES A L'ESPACE NUMERIQUE SECURISE DES AGENTS PUBLICS (ENSAP) EN VUE DE L'ACCES DEMATERIALISE DES BULLETINS DE PAYE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université de Nantes ;

VU le décret n° 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires;

VU l'avis du comité technique d'établissement du 8 décembre 2020 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 35 Nombre de votants : 32

Voix pour: 27 Voix contre: 1 Abstentions: 4

APPROUVE l'adhésion de l'Université de Nantes à l'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics (ENSAP) en vue de l'accès dématérialisé des bulletins de paye pour les agents de l'établissement.

À Nantes, le 18 décembre 2020.

Présidente de l'Université da Ventes

Carine BERNAULT

Extrait transmis au recteur chancelier des Universités le : 5 janvier 2021

Affiché le : 5 janvier 2021